

## MAURICE WILMOTTE

(1861 - 1942)

Maurice Wilmotte, qui s'est éteint à Bruxelles le 9 juin 1942, à l'âge de 81 ans, était par sa formation et par l'essentiel de ses recherches un spécialiste des langues romanes et de l'histoire littéraire.

On a dit ailleurs<sup>1</sup> la haute valeur de l'enseignement qu'il professa pendant plus de quarante ans à l'Université de Liège, la diversité et l'originalité de ses travaux d'érudition, la puissance critique et la curiosité de son esprit, son rare talent de conférencier et de journaliste, le charme de sa personne et les qualités de cœur qu'il dissimulait sous ses allures voltairiennes.

Il convient de rappeler ici l'intérêt qu'il témoigna à la latinité médiévale et la collaboration qu'il apporta dès les débuts à l'œuvre du « Nouveau Du Cange ».

Intimement convaincu du rôle essentiel joué dans la formation de la culture occidentale par la permanence des traditions héritées de la Rome antique, attaché en même temps à découvrir les origines premières des genres littéraires qui firent la gloire de la France des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, Maurice Wilmotte aura été l'un des premiers à mettre en pleine lumière la place importante qui revient à la littérature latine du moyen âge dans cette recherche.

Déjà esquissée avant 1920 dans son petit livre intitulé *Le Français a la tête épique* (1917) et dans ses études sur *Le Rodlieb, notre premier roman courtois* (*Romania*, XLIV, 1915-1917, 372-406) et sur *La patrie du Waltharius* (*Revue historique*, CXXVII, 1918, 1-30), cette thèse fut développée surtout dans un article du *Mercur de France* (1<sup>er</sup> mai 1922, 609-629) sur *Les antécédents latins du roman français* et dans un mémoire *De l'origine du roman en France : la tradition antique et les éléments chrétiens du roman* (*Mém. de l'Acad. Royale de Belgique*, Classe des Lettres, 2<sup>e</sup> série, t. XVIII, et Paris, Cham-

1. Voir l'article nécrologique donné à la *Revue belge de philologie et d'histoire* par M. Gustave Charlier (tome XXI, 1942, pp. 692-701) et les discours reproduits dans le *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. XXI, pp. 75-86.

pion, 1923, 71 p.), pour être reprise enfin, sous des formes plus nuancées mais dans un plus large esprit de synthèse, en deux livres où se trouve condensée et mise au point une doctrine à la fois audacieuse et profonde qui a été discutée et le sera sans doute encore, mais qui contribuera à donner une orientation nouvelle aux recherches touchant la genèse des chansons de geste et de la poésie narrative d'inspiration courtoise : *L'épopée française. Origine et élaboration*. Paris, Boivin, 1938, 217 pages, et *Origines du roman en France. L'évolution du sentiment romanesque jusqu'en 1240* (Acad. royale de langue et de litt. françaises de Belgique. Mémoires. T. XV, 1941, 264 pages).

Tous ceux qui ont abordé, depuis un siècle, le problème séduisant et périlleux que pose la mystérieuse naissance de l'épopée française, ont fait porter leur effort sur l'origine et l'évolution des légendes diverses qui sont la substance du genre. Tantôt on a fait éclore ces légendes au lendemain des faits historiques auxquels elles se rapportent — qu'elles aient vécu d'abord au rythme de brèves cantilènes, à la faveur d'une tradition purement orale ou sous les espèces de longs poèmes narratifs aujourd'hui perdus, — tantôt on a fait appel à la collaboration des jongleurs et des moines qui auraient élevé à la forme poétique, au cours du XI<sup>e</sup> siècle, d'humbles légendes locales qui avaient végété jusque là sur les routes de pèlerinages ; mais toujours c'est par l'histoire et dans l'histoire qu'on a tenté de résoudre un problème qui, pourtant, relève essentiellement de l'art littéraire. La question des origines de la *poésie* épique française s'identifiait ainsi avec celle des origines des *légendes* épiques françaises, comme si l'essence du genre résidait dans la matière qu'il traita plutôt que dans la forme dont il vêtait cette matière. Peu disposé à suivre les constructeurs de systèmes dans leur chasse aux légendes, M. Wilmotte a revendiqué vivement les droits de la philologie et, ramenant le problème sur le plan de la littérature, a rappelé qu'il s'agissait avant tout de la formation d'une technique poétique. Il a voulu montrer alors combien la poésie épique française au moyen âge est intimement liée à la poésie épique latine des siècles antérieurs. Nées à l'ombre des écoles où les lettres de Rome étaient à la fois matière et moyen d'enseignement et où l'on continuait d'écrire en vers latins sur le modèle antique, les chansons de geste constituent, à son sens, comme un aspect nouveau de cette tradition plusieurs fois séculaire. Si l'on veut découvrir la source des éléments constitutifs de la poésie épique française, il faudra donc se tourner vers l'*Enéide*, mais aussi vers les poèmes de l'âge carolingien, vers le *Waltharius* et le fragment de La Haye, vers les déplorations latines

du IX<sup>e</sup>, du X<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> siècle, sans négliger cependant d'accorder l'attention qu'elles requièrent aux vies de saints d'avant 1100. M. Wilmotte a dressé, à l'appui de sa thèse, un relevé suggestif des épisodes, des thèmes, des formules, des images que les chansons de geste ont en commun avec ces œuvres. Quel que soit demain le succès de ses idées, il gardera le mérite d'avoir appelé ainsi l'attention de la critique sur l'incontestable intérêt que présente la latinité médiévale pour toute recherche relative à la formation du genre épique en France.

C'est la même idée d'une tradition latine permanente et féconde qui anime encore les études qu'il a consacrées aux origines du genre romanesque. Ici non plus il ne peut croire à une génération spontanée tenant du miracle et demande à la littérature latine des siècles antérieurs le secret du brusque épanouissement qui marque vers 1150 la naissance en terre française du roman d'aventures et d'amour. Il ne s'agit pas cette fois d'influence de style, mais bien de la substance et de l'esprit d'un genre narratif qui devait tenir sous son charme, des siècles durant, la société courtoise de l'Occident. C'est l'histoire du sentiment romanesque en France pendant les douze premiers siècles de notre ère qu'il retrace au fil d'une enquête patiente. Enquête d'ailleurs ingénieuse et pleine d'inattendu.

« Partant de la tradition antique, dont elle dresse le bilan, elle retrouve dans la littérature évangélique et les vies de saints les premiers éléments chrétiens du roman. Elle s'attache à montrer comment une nouvelle doctrine d'art se dégage de ces formes populaires de récit, et elle précise comment le romanesque se naturalise en Gaule, tour à tour avec saint Paulin de Nole, Fortunat et Grégoire de Tours. Il lui faut ensuite chercher, un peu à tâtons, les traces perdues de cette tradition à travers les temps obscurs de l'époque carolingienne, où une première Renaissance va pourtant déterminer une reviviscence singulière de toute une série de fables milésiennes ou gréco-romaines. Elle nous amène de la sorte à ces XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles où l'influence souveraine d'Ovide — Ovide-Roi — marque de son sceau reconnaissable toute la littérature du sujet amoureux. Et nous voici aux premiers romanciers, dont un Wace et un Benoît de Sainte-More sont les indiscutables précurseurs. Jamais encore peut-être on n'avait fixé avec tant de précision et de sûreté la chronologie, le milieu, les caractéristiques et la manière de Gautier d'Arras et de Chrétien de Troyes, puis de Marie de France, de Raoul de Houdenc et de Jean Renart...

« Sans doute est-il trop tôt, dit M. Gustave Charlier que nous

citons ici, pour émettre sur cet ouvrage un jugement définitif. On incline pourtant à penser que la postérité pourrait bien voir là le vrai chef-d'œuvre du maître liégeois. Nulle part, en effet, ses qualités de nerveuse et verveuse élégance ne ressortent avec plus d'éclat tout au long d'un exposé où une érudition impressionnante se déploie avec une aisance singulière et comme une sorte de souriante bonhomie »<sup>1</sup>.

L'intérêt porté aux lettres latines du moyen âge par M. Wilmotte fut donc avant tout celui d'un romaniste soucieux de mieux situer et d'expliquer dans leurs origines les premières productions de la littérature française. Comme tant d'autres — historiens, philosophes, théologiens, philologues, — c'est par un chemin détourné ou plutôt avec un dessein bien particulier qu'il vint à l'étude de la latinité médiévale. Sa curiosité ne s'arrêta pourtant pas à la limite de ses préoccupations littéraires. Ayant constaté que le moyen âge ne peut se comprendre vraiment sans un recours fréquent à l'œuvre latine des clercs, ayant découvert d'autre part toute l'importance du latin médiéval pour l'histoire des langues modernes, il s'était rendu compte de la nécessité chaque jour plus évidente d'un inventaire nouveau, systématique et complet, des richesses lexicales d'un idiome où se reflètent tous les aspects de la vie et de la pensée de l'Occident pendant quinze siècles. Dès la constitution du comité du « Nouveau Du Cange », il apporta à ceux qui entreprenaient une œuvre aussi difficile que longue l'appui de son savoir, de son expérience et de son autorité. Qu'il s'agît du recrutement des collaborateurs, de la discussion des points de vue et des méthodes à adopter ou de la recherche des moyens à mettre en œuvre, son concours fut précieux à ceux qui assumèrent la responsabilité de l'entreprise.

Par son enseignement, par l'orientation de ses recherches, par l'intérêt actif qu'il témoigna au projet de refonte du *Lexique de Du Cange*, Maurice Wilmotte aura largement aidé au développement des études de latin médiéval et ce sera sans doute là un des grands mérites que la postérité reconnaîtra à ce maître enthousiaste et séduisant qui, tout au long de sa carrière, ne cessa de « semer des idées ».

M. DELBOUILLE.

1. *L. c.*, pp. 700 et 699.